



Habitants
1 328 439

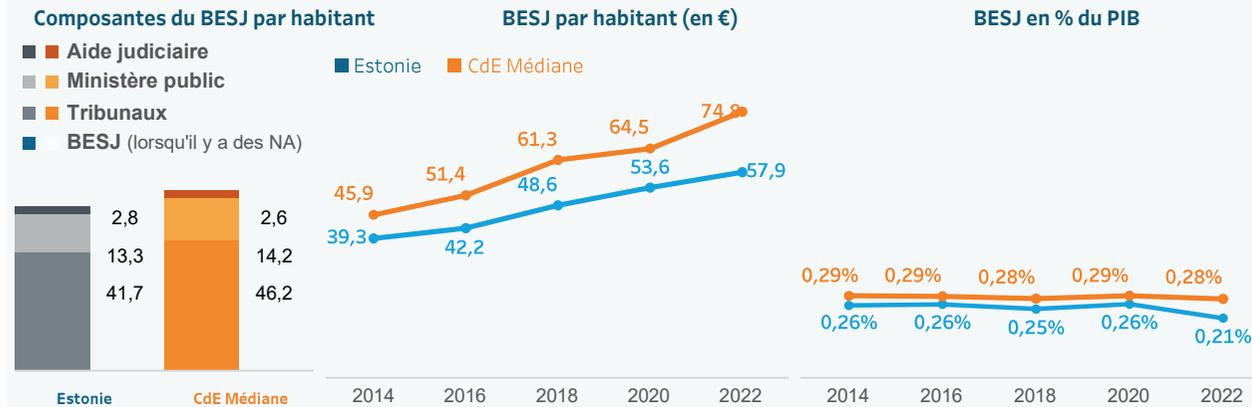


PIB par habitant
27 035 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaires moyen brut annuel
20 220 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



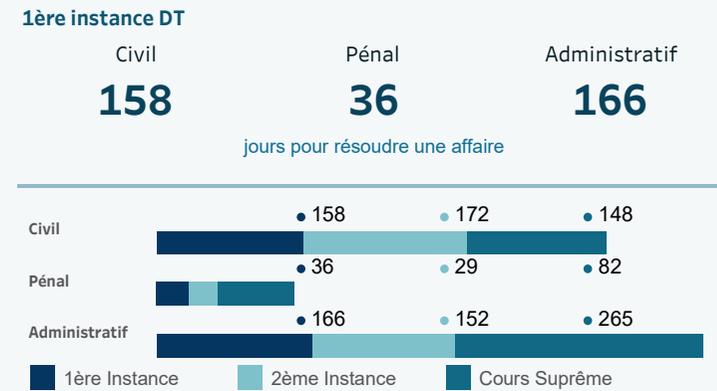
Budget : Le budget du système judiciaire exécuté en Estonie est de 76 866 039 € en 2022. Cela représente 57,9 € par habitant, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. Le budget, en % du PIB, s'élève à 0,21%, également inférieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux, ainsi que le budget du ministère public poursuivent leur tendance à la hausse, restant toutefois en dessous des médianes respectives du CdE. Quant au budget de l'aide judiciaire par habitant, il dépasse la médiane du CdE en 2022.

Aide judiciaire: En Estonie, il existe deux types d'aide judiciaire : l'aide judiciaire de l'État pour tous les types d'affaires et l'assistance procédurale pour les affaires civiles et administratives qui permet au tribunal de dispenser une personne du paiement des frais de justice ou des dépenses liées aux procédures obligatoires préalables au procès, à la conciliation, à l'exécution ou aux coûts essentiels de la procédure. L'octroi de l'assistance procédurale n'exclut pas l'obligation de supporter les frais de procédure sur la base de la décision du tribunal.

Technologies de l'information et de la communication (TIC): L'Estonie a un indice de déploiement des TIC de 7,9, ce qui est assez élevé et bien au-dessus de la médiane du CdE. L'Estonie est également un pays où les statistiques sur l'utilisation des TIC dans les tribunaux sont les plus disponibles, ce qui rend l'estimation de l'indice d'utilisation fiable. Ainsi, on peut voir que le déploiement et l'utilisation en Estonie vont de pair.

Formation des juges et procureurs: En Estonie, il n'existe pas d'institution publique distincte de formation pour les juges et les procureurs. Les formations sont organisées respectivement par la Cour Suprême et le ministère public.

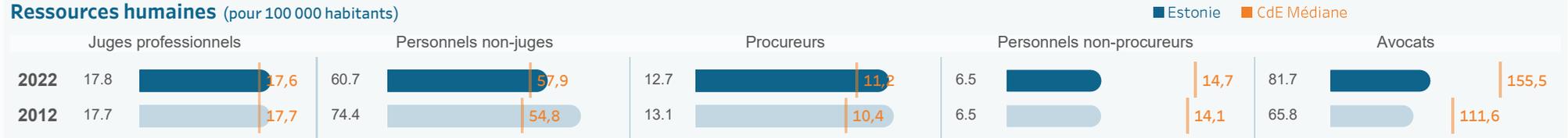
Efficacité - Disposition Time (jours)



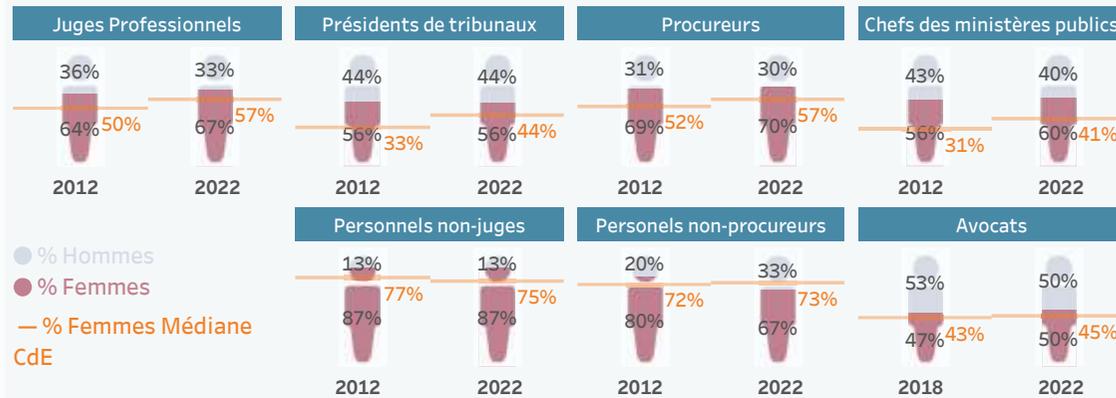
Efficacité : En 2022, la justice pénale apparaît comme le domaine de droit le plus efficace dans toutes les instances en Estonie. Le DT le plus court est calculé pour les affaires pénales de deuxième instance. En 2022, en Estonie, la durée totale des procédures est inférieure aux médianes respectives du CdE dans les trois domaines juridiques.

Le DT le plus élevé est celui des affaires administratives de troisième instance, affecté par une augmentation notable de plus de 60 jours par rapport au cycle précédent. Il s'agit de la seule valeur parmi toutes les matières et toutes les instances qui soit supérieure à la médiane du CdE. En effet, l'indicateur CR a baissé entre 2020 et 2022, passant de 108 % à seulement 85 %. Toutefois, ces variations doivent être interprétées dans le contexte d'un faible volume d'affaires.

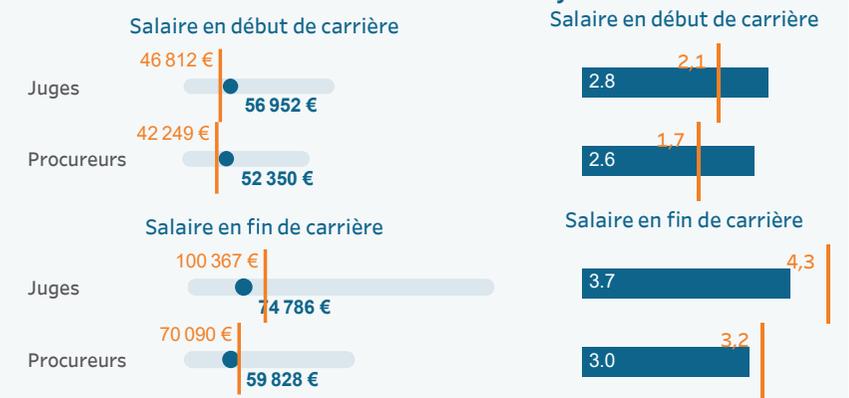
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



Égalité de genre



Salaires bruts absolus



Ratio avec le salaire moyen brut annuel

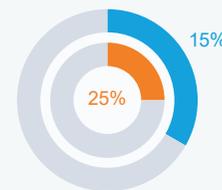


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance

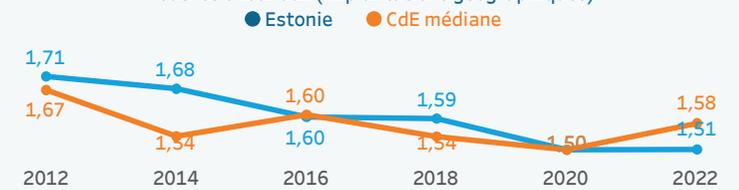


● Tribunaux spécialisés
● Tribunaux de droit commun
● CdE Médiane

Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

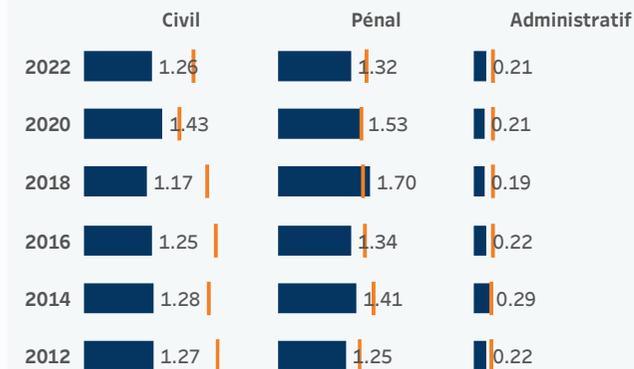
■ Estonie
 ■ CdE Médiane

Instance
 ■ 1ère Instance
 ■ 2ème Instance
 ■ Cours Suprême

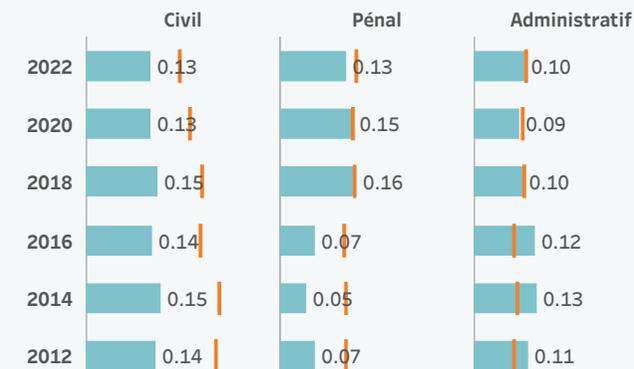


Affaires nouvelles

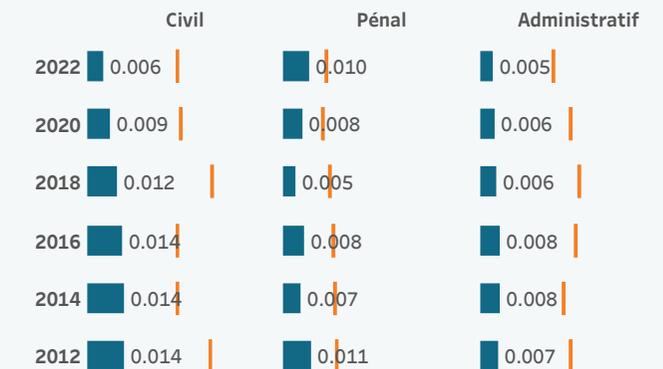
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



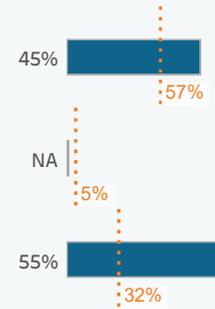
Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

- Classées pendant l'année de référence
- Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur
- Affaires portées devant les tribunaux



Répartition des affaires classées en %

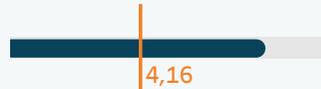
- Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié
- Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière
- Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité
- Classement pour d'autres raisons



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

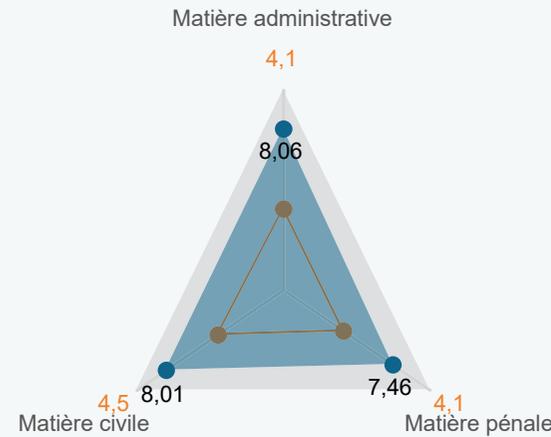
Taux de déploiement total : **7,86**



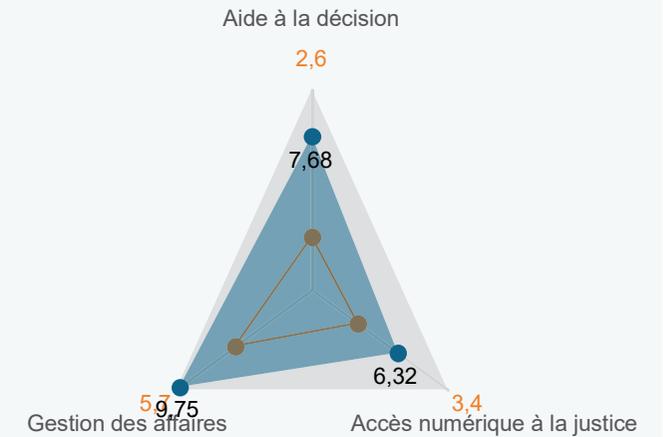
Taux d'utilisation total : **7,60**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.riigiteataja.ee

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.riigikohus.ee

Informations sur le système judiciaire

www.kohus.ee